

Les excellentes conditions climatiques de la semaine dernière ont permis une progression de la maturité du maïs fourrage de l'ordre de 4 à 5 % de matière sèche partout en régions favorables de Wallonie. Parfois, des progressions plus importantes encore sont observées, notamment sur sable en Campine hennuyère, avec jusqu'à 6 points de maturité en plus en moyenne sur la semaine.

Au Centre du Pays et pour des semis de début mai, en zones limoneuses et sablo-limoneuse du centre ainsi qu'en Campine hennuyère, les variétés plus précoces se situent entre 29 et 34 % de M.S. et peuvent être récoltées à partir de cette semaine, soit 4 à 5 jours en avance par rapport à ce qui avait été prévu précédemment. Dans ces mêmes régions, les variétés plus tardives suivent avec un retard moyen de 2 à 3 % de MS, ce qui représente environ une semaine à 10 jours d'attente supplémentaire par rapport aux précoces. La récolte de ces variétés va pouvoir déjà s'envisager à partir de la semaine prochaine.

Les semis de fin mai dans ces régions se situent actuellement entre 23 et 26 % de matière sèche.

Au sud du sillon Sambre-et-Meuse, la situation est bien avancée mais l'urgence est moindre. En Condroz, Famenne et région herbagère liégeoise, les maturités se situent entre 24 et 29 % de matière sèche pour des semis de début mai. Les récoltes vont probablement y débiter à partir du 20 septembre. De nouveau, les variétés tardives suivent de près et le retard moyen est seulement d'une semaine en moyenne. La région jurassique est en avance, la récolte de certaines parcelles favorables peut déjà s'envisager cette semaine alors qu'en moyenne les récoltes débiteront là-bas à partir de la semaine prochaine.

Les semis de fin mai dans ces régions se situent actuellement entre 23 et 25 % de matière sèche.

L'heure est donc déjà à la récolte et les trois prochaines semaines risquent d'être fort chargées pour les entreprises agricoles suite à ces conditions climatiques favorables lors de ces derniers 7 jours.

Le Centre Pilote Maïs

Situation des maturités du maïs ensilage
(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 37 du 11/09 au 17/09/2023)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt précoces (FAO < 230)			Variétés plus tardives (FAO > 230)		
	Du 11 au 17/09/2023	Du 12 au 18/09/22	Du 13 au 19/09/21	Du 11 au 17/09/2023	Du 12 au 18/09/22	Du 13 au 19/09/21
Zones Limoneuses <i>(Ath, Dalhem, Dour, Hannut, Obaix, Jodoigne, Mellery, Melles, Soignies, Thorembais, Tongrinne, Waremme)</i>	De 29 à 33 %	Réc	24,5 %	De 27 à 31 %	Réc	21,5 %
Campine hennuyère <i>(Jurbise, Saint-Ghislain, Stambruges, Villerot)</i>	De 30 à 34 %	Réc	25,5 %	De 27 à 30 %	Réc	24,5 %
Condroz <i>(Biesme-sous-Th., Ciney, Ellemelle, Engis, Fosses-la-Ville, Gerpennes, Momignies, Neupré, Ohey, Onhaye, Vyle-Tharoul, Yves-Gom.)</i>	De 26 à 29 %	Réc	NP	De 24 à 27 %	Réc	NP
Famenne <i>(Beauraing, Franchimont, Grandhan, Halma, Marloie, Mesnil-St-Bl., Montgauthier, My, Neuville, Pesche, Soy, Warre)</i>	De 26 à 29 %	Réc	NP	De 24 à 27 %	Réc	NP
Région herbagère liégeoise <i>(Aywaille, Hamoir, Sprimont, Xhoris)</i>	De 26 à 29 %	Réc	NP	De 24 à 27 %	Réc	NP
Région jurassique <i>(Autelbas, Châtillon, Schockville, Saint-Vincent)</i>	De 28 à 31 %	Réc	NP	De 25 à 28 %	Réc	NP

Les avertissements sont disponibles sur le site des centres pilotes ([//centrespilotes.be/](http://centrespilotes.be/)). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR (Province de Liège-Agriculture), de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.